



L'ALCROIX

NUMÉRI 27 JUIN 1914

XXX ANNEE. — N° 8438. — SAMEDI 27 JUIN 1914

BUREAUX: LILLÉ — 15, rue d'Angleterre — Téléphone: 672

5 CENTIMES

DE DOUBAIX-TOURCOING

5 CENTIMES

BUREAUX: DOUBAIX — 35, rue de Villé-Abbeville — TOURCOING — 85, rue de France

Adveniat regnum tuum

Dimanche 28 juin. — SAINT BENIGNE

Paris 26 juin 1914

La journée

Nous avons la douleur d'apprendre la mort de Mgr Malleret, évêque de la Martinique, mort dans sa famille, à l'âge de 49 ans, après deux ans d'épiscopat assésion.

Pour la première fois, la Chambre a voté aujourd'hui vendredi, 26 juin, un septième douzième provisoire devant le Sénat en raison du fantastique retard apporté à l'établissement régulier du budget.

Le Sénat poursuit — sans aucune précipitation — la discussion du budget.

L'Académie française a accordé un prix de 1 000 francs à Hansi.

Le rapport de l'ingénieur, chargé par le Parquet de rechercher les causes de la catastrophe des églises de Paris, fait ressortir la grave responsabilité de l'administration de la préfecture de la Seine. D'autre part, la Commission d'enquête sur les églises de Paris, les ex-évoques, a formulé des accusations contre les entrepreneurs. Ceux-ci et les ingénieurs ont répondu à ces accusations.

Un lord anglais, lord Brassey, bien connu comme spécialiste de questions navales, a été arrêté à Kiel comme espion par la police allemande. Voilà qui va jeter du trouble sur les fêtes anglo-allemandes.

Guillaume II, accompagné de son ministre des Affaires étrangères, rendra visite, à Athènes, au roi Constantin, dans le courant de l'automne prochain.

Guillaume II a visité la vaisseau amiral de la flotte anglaise mouillée à Kiel.

Les suffragettes ont assailli d'incendier les églises aux environs de Belfast (Irlande). Les dégâts sont importants.

Des incidents plus que tumultueux tenus par les socialistes ont eu lieu à la Chambre italienne.

La question de savoir si les Conseils municipaux de la Pologne russe pourront délibérer au palanais ravant sur le terrain parlementaire.

L'anarchie éthiopienne reste pour le moment stationnaire.

La prise de Zacatecas par les rebelles mexicains a eu lieu à la suite d'un combat particulièrement sanglant. 5 000 fédéraux ont été capturés.

En Chine, les « Loups Blancs » continuant leurs pillages.

Pèlerinage National à Lourdes

Le grand Pèlerinage National à Lourdes aura lieu, comme les années précédentes, pendant l'octave de l'Assomption (19-25 août). C'est la grande supplication de la France entière auprès de la Vierge des miracles. Il comptera 35 trains, venant des différents diocèses de France, avec un millier de malades pauvres qui vont solliciter la grâce de leur guérison.

Toutes les demandes d'admission de malades pauvres doivent être faites avant le 15 juillet.

Demandez le programme détaillé de tous les trains et adressez les offres au Secrétariat du Pèlerinage National, 4, avenue de Breteuil, Paris-VII.

Le Maître du Rouvray

par J. ROMAIN LE MONNIER

Un vol. de 294 pages (Nouvelle Série B). Broché, 0 fr. 60; port, 0 fr. 15. Relié, 1 fr. 10; port, 0 fr. 10.

Les lecteurs de la Croix se rappellent avec quel intérêt soutenu ils ont suivi dans nos colonnes les différentes phases de cette lutte entre l'ambitieux et avare Maître du Rouvray et son loyal et courageux fils. Ils seront heureux de le relire en un volume qui aura pour objet de répandre autour d'eux, car il constitue un excellent ouvrage pour les bibliothèques paroissiales et de patronage. On y voit décrire les types de paysan féodal et les gens de la vie champêtre, les traditions familiales, les coutumes des cours et seigneuries en une variété qui est l'image fidèle de la vie. Écrit avec art, cet ouvrage est d'une lecture facile, intéressante, bien faite; il mérite de figurer dans toutes les bibliothèques.

Les avatars de l'Albanie

Parler de l'Albanie devandra bientôt une gageure, que l'on n'acceptera qu'en tremblant; car les vicissitudes de la nouvelle principauté se succèdent avec tant de hâte que l'on ne sait jamais lorsqu'on écrit ces noms, Vellona, Scutari, Durazzo, si des événements inouïs ne se chargeront pas, la copie à peine imprimée, de démentir les derniers télégrammes par des catastrophes inédites.

La presse française qui, depuis le début de la crise balkanique, n'a pas observé, tant s'en faut, une attitude unanime vis-à-vis des décisions des puissances, a eu au moins ce mérite de dénoncer, dès le premier jour, les périls immanquables de l'aventure albaïnaise. Si la Triple-Entente n'était pas ce qu'elle est, c'est-à-dire un faisceau de timides velléités, si elle avait soutenu jusque dans la dernière des réalisations les campagnes, souvent ingénieuses, qu'elle fait entreprendre par ses organes officiels, autrement dit si le destin de la Triple-Entente n'était pas presque toujours et presque partout de se laisser d'empêcher la pion par la Triple-Entente, l'Albanie n'existerait pas en tant que principauté séculaire. Mais nous avons assisté à ce spectacle peu réconfortant de voir la Russie, l'Angleterre et la France repousser d'un geste identique la constitution de l'Albanie autonome, comme grosse de dangers, jusqu'au jour où, sous la pression à peine dissimulée des Cabinets de



Le prince de WIED

Berlin, de Vienne et de Rome; la faible Triple-Entente apposa sa signature au bas de la charte impuissante qui intronisait à Durazzo un prince incapable, et le dota de merveilleux attributs qui n'avaient qu'un seul tort, celui d'être irréalisables.

Qu'il existe une race albanaise, personne n'en disconvient; que cette race soit très différente de toutes celles qui l'entourent, personne n'en disconvient non plus; que ses frontières soient à peu près impossibles à délimiter, c'est ce que dix mois de pourparlers ont prouvé surabondamment; qu'elle ait conscience de son identité, c'est ce dont presque tout le monde doute, sauf ceux-là qui croient avoir intérêt à dire le contraire.

Pour n'avoir pas tenu un compte suffisant de ces réalités, l'Europe s'est précipitée dans un labyrinthe sans issue. Elle a créé une Albanie que ses habitants ignorent; elle y a installé un prince dont ils ne veulent guère. Le tout avec sa garantie, et voilà bien ce qui est grave.

Le prince de Wied, dont la situation devient de plus en plus paradoxale, est, au yeux de l'Europe, le seul représentant officiel de l'Albanie; son gouvernement, qui ne peut gouverner, le seul avec qui elle traite. Elle n'ignore que les Albanais.

Cette race turbulente, vouée en désordre depuis la plus haute antiquité, n'admet pas qu'on la néglige. Et, de fait, il faut bien s'occuper d'elle. Qu'en fera-t-on? L'Albanie aux Albanais est une formule séduisante, mais qui ne signifie pas grand-chose. La liberté consiste, pour ces valeureux Skipetars, à descendre périodiquement dans les plaines serbes ou grecques pour y récolter ce qu'ils ne sentent point. Cette conception primitive du droit international public est peu compatible avec les goûts du jour et notamment les goûts des Serbes et des Grecs. Dès qu'on envisage l'hypothèse d'une Albanie indépendante, on ne la conçoit pas sans tuteur. Mais, l'exemple du prince de Wied le démontre, ce tuteur ne sera par eux toléré qu'à la condition qu'il n'exerce point sa tutelle. Peu importe aux Albanais qu'ils aient un prince ou qu'ils n'en aient point, car ils n'exigent de lui que les qualités pures du non-être: mutisme, abstention, immobilité. En dehors des dieux d'Épiqueure, je ne vois pas très bien où l'on rencontrera ce phénomène.

Pour qu'ils soient tolérables, les Albanais ont besoin d'être matés. Incapables de puiser en eux-mêmes la discipline et la politesse qui leur manquent, ils attendent du dehors, ce qui est une façon de parler, l'organisation rudimentaire qui leur manquera dans leurs mœurs.

L'Académie française, prononcera un discours et posera la première pierre d'un monument destiné à commémorer la brillante victoire remportée par Philippe-Auguste sur les coalisés.

Mort de Mgr Malleret évêque de la Martinique

Nous avons le regret d'apprendre la mort de Mgr Malleret, évêque de la Martinique. Le prélat est décédé dans sa famille.



Mgr J. MALLERET évêque de la Martinique

Servant, où il était rentré pour se reposer il y a trois semaines seulement.

« Ses obsèques auront lieu à Servant, demain 27 juin. Nous recommandons aux prières de nos lecteurs le vénéré défunt élevé à vie à la profonde affection de ses diocésains. Mgr Malleret, qui appartenait, comme tous les évêques de nos colonies, à la Congrégation des Pères du Saint-Esprit, était né à Servant, diocèse de Clermont, le 17 juillet 1865. Il fit ses études à l'Institut de Cluses et au Séminaire français à Rome. Il fut d'abord professeur à Beauvais, puis à Sées. Envoyé comme missionnaire à la Martinique, et nommé archevêque de la Marie-Galante, il y déploya de telles qualités apostoliques que le 2 février 1912 il fut élu évêque de ce diocèse, en remplacement de Mgr de Cormont. Le 19 mars, il était sacré à Rome au Séminaire de Santa-Chiara par le cardinal Merry del Val lui-même.

« Son talent? Ah bien! vrai; je vous mets au défi de lire sans bâiller son plus récent discours prononcé à Lyon. Je ne parle pas de Solidarité. Pour digérer ce livre, il faut l'estomac d'Hercule. Mais combien de militants radicaux admirent Léon Bourgeois de confiance, par où diable? « Voilà un jugement cruel, mais juste; pour une fois, le « Candida » de la feuille anarchiste a vu clair.

ROME

La médaille de saint-Pierre

Par dépêche de notre correspondant particulier, le 26 juin: La médaille frappée en l'honneur de saint Pierre est consacrée cette année au nouveau Séminaire de Latran. Elle en portera au revers la représentation parfaitement exécutée; l'avers de la médaille reproduit l'effigie du Souverain Pontife.

L'ÉVÊQUE DE COUTANCES

On se rappelle que les travaux de transformation de l'ancien évêché de Coutances en école devaient être adjugés le 16 juin. Nous sommes heureux de lire, dans la Semaine religieuse de Coutances, qu'il ne s'est pas trouvé de soumissionnaire.

A propos DES FÊTES DE BOUVINES

Demain dimanche ont lieu à Bouvines des fêtes au cours desquelles M. Lamy, de



La Chapelle-aux- Arbres (champ de bataille de Bouvines)

proche de Cisyng, et où furent ensevelis les corps après la bataille. Seul, ce calvaire s'y dresse maintenant, auprès duquel une simple pierre, avec ses mots à demi effacés qui revêtent ici un

Vengeance libre-penseuse

Les hlocards d'Arteney (Loiret) ne sont pas contents: leur député, Henri Roy, n'a été réélu que très péniblement. En conséquence, ils ne manquent pas une occasion de se venger, de ce qu'ils considèrent, à juste titre, comme un échec. Donc, M. le curé d'Arteney ayant décidé d'organiser une procession à l'occasion de la première Communion et ayant obtenu l'autorisation du maire de la commune, un conseiller municipal, marchant de poisson et anti-légaliste renforcé, après avoir en vain cherché à faire révoquer cette autorisation, décida



Mgr J. MALLERET évêque de la Martinique

« Ses services rendus? Le laïque? Lesquels, a-t-il vu? Léon Bourgeois n'a fait autre chose, dans toute sa vie politique, que trahir. Toujours malade par les siens, il se donnait aux adversaires de son parti. Marcher avec Poincaré, avec Godeat, avec Franklin-Bouillon? Jamais de la vie. Ce sont trop petits personnages pour le Bouddha de la rue Pelatine. Avec Poincaré, avec Ribot, avec Briand, soit. Ceux-là au moins ont de l'éducation, de la distinction, du savoir-vivre. Le pape, aux lunettes noires, voulait bien donner sa parole à Briand, au moment de l'armistice, mais sa descendance n'arrête pas le laïque.

« Son talent? Ah bien! vrai; je vous mets au défi de lire sans bâiller son plus récent discours prononcé à Lyon. Je ne parle pas de Solidarité. Pour digérer ce livre, il faut l'estomac d'Hercule. Mais combien de militants radicaux admirent Léon Bourgeois de confiance, par où diable? « Voilà un jugement cruel, mais juste; pour une fois, le « Candida » de la feuille anarchiste a vu clair.

Le député médecin

Un étudiant en médecine vit sa thèse deux fois refusée pour insuffisance.

« Monsieur, nous vous adressons, mais c'est plutôt pour récompenser votre persévérance que pour tout autre motif. L'étudiant s'inclina avec reconnaissance. Le président ajouta: — Et maintenant, permettez-moi de vous donner un bon conseil. Crayez-moi, avant de soigner vos concitoyens, complétez vos études.

L'étudiant répondit: — Soyez tranquille, Monsieur le président. Je ne compte pas exercer la médecine. J'ai l'intention de me consacrer aux questions sociales.

« M. le député, en écoutant ces paroles, se vengeait, il ne se méfia pas à les soigner.

Prévoyance

Voici le texte in-extenso d'une affiche placardée à Tréguier (Côtes-du-Nord): Société républicaine pour l'Instruction et l'éducation populaire.

Grand bal ou profit des pupilles de la Société, sous la présidence d'honneur de M. Le Treader, député de Tréguier, conseiller général; Teurbe, maire.

Une tenue INDISPENSABLE est de rigueur. Les trois grands patrons radicaux et anticléricals de la fête ne peuvent qu'être fâchés de présider une cérémonie marquée d'un caractère si original.

Hansi et l'Académie française

L'Académie française a eu hier un très joli geste. Elle a accordé un prix de 1 000 francs au bon caricaturiste alsacien Hansi pour son Histoire d'Alsace, racontée aux petits enfants de France et d'Alsace, dont nous avons parlé à plusieurs reprises. C'est un chef-d'œuvre d'humour et de pénétration régionale. Il ne faut voir dans ce geste sympathique aucune espèce de provocation déplacée. L'Académie n'a-t-elle pas récompensé, il y a trois ans, la Revue de Hongrie, qui, rédigée en français, paraît à Budapest? En tout cas, nous saluons avec joie cette décision de l'Académie française qui ne néglige aucune occasion d'exalter l'influence française en dehors de France. Mais l'Alsace est-elle en dehors de la vraie France? C'est une question qui se pose de plus en plus.

Echec aux loisicateurs

On sait que, sur la question de laïcisation des services hospitaliers à Fontenay-le-Comte, les politiciens locaux de la ville se divisèrent en deux camps, en 1912. Les élections municipales se firent sur cette question et tandis, écrit l'Express de l'Ouest, que huit de nos amis, sur vingt-trois conseillers, entraient à l'Hôtel de Ville, deux seulement des mécontents furent élus, partisans de la laïcisation furent élus.

Les deux Comités, dans leurs journaux respectifs, dont l'un, l'Avenir républicain, fut créé à cette occasion, s'injurieront copieusement et la rage au cœur, dévotement, sous les yeux d'un public amusé qui ne demande qu'à apprendre, certains côtés et dessous de la politique bourgeoise fontaine, peu à l'avantage de certaines personnalités.

Le drapeau du Pape

Encore un jugement qui ne va pas relever le prestige de la justice française. Le Juge de paix du canton nord de Poitiers a condamné à 5 francs d'amende Mgr Humbrecht, évêque de Poitiers, et à 5 francs d'amende, Mlle Berrier de Woufflet, pour avoir déployé le drapeau du Pape lors des fêtes de Jeanne-d'Arc.

A Limoges

Le jugement dans l'affaire des pourpointiers intendants contre M. l'abbé Maréchal, évêque de Sacré-Cœur de Limoges, pour avoir déployé le drapeau pontifical, devant être rendu ce matin vendredi.

M. Barre, avocat, avait pris des conclusions pour que le jugement, s'il apportait la preuve de la publication de l'arrêt du 15 février 1904, dans la commune de Limoges, et par les soins du maire. Or, le commissaire de police n'ayant pu faire la preuve nécessaire, l'affaire a été renvoyée au 15 août prochain. « Alors, vous avez verbalisé sans avoir rien écrit, un arrêté applicable! »

L'idole renversée

On lit dans la Guerre Sociale ces lignes significatives: « Plus de respect pour les services rendus », pour la talent, pour la vaillance. Léon Bourgeois, lui-même, o sacrilège, n'est plus tabou. En bien! nous devons féliciter nos élus de cette étonnante victoire sur l'hypocrisie. Ils ont contribué à renverser cette idole pourrie du radicalisme. M. Léon Bourgeois.

« Ses services rendus? Le laïque? Lesquels, a-t-il vu? Léon Bourgeois n'a fait autre chose, dans toute sa vie politique, que trahir. Toujours malade par les siens, il se donnait aux adversaires de son parti. Marcher avec Poincaré, avec Godeat, avec Franklin-Bouillon? Jamais de la vie. Ce sont trop petits personnages pour le Bouddha de la rue Pelatine. Avec Poincaré, avec Ribot, avec Briand, soit. Ceux-là au moins ont de l'éducation, de la distinction, du savoir-vivre. Le pape, aux lunettes noires, voulait bien donner sa parole à Briand, au moment de l'armistice, mais sa descendance n'arrête pas le laïque.

« Son talent? Ah bien! vrai; je vous mets au défi de lire sans bâiller son plus récent discours prononcé à Lyon. Je ne parle pas de Solidarité. Pour digérer ce livre, il faut l'estomac d'Hercule. Mais combien de militants radicaux admirent Léon Bourgeois de confiance, par où diable? « Voilà un jugement cruel, mais juste; pour une fois, le « Candida » de la feuille anarchiste a vu clair.

S. Calmette

M. Bienville-Lartin vient de rappeler à M. le conseiller Louis Albaladequi présidera les débats du procès de Mme Caillaux, les termes d'une équivoque en date du 17 août 1907, confirmant celle du 2 mars 1908, qui recommanda aux présidents de s'accorder à ne pas laisser de pénétrer dans les salles d'audience.

« Les seules personnes admises dans l'enceinte de la Cour d'assises sont: les magistrats; les jurés de la session; les témoins, les experts et interprètes de l'affaire, les membres du barreau et les représentants de la presse.

Quant aux dames, elles se voient en principe, implicitement, refusées l'entrée de la salle. C'est dire qu'elles n'adhèrent.

Les pourquoi de la salle des Pas-Perdus

Pourquoi Mme Caillaux, ajoutée à Cécile de Paris, a-t-elle, depuis quelques jours, sur la table de sa « pistole », la liste des noms, professions et adresses des quarante jurés de la deuxième session de juillet?

Régulièrement, cette liste ne devrait lui être signifiée que la veille du jour où Mme Caillaux comparait devant le jury. Qui lui a communiqué cette liste complète que le commun des accusés de la deuxième session de juillet ne connaissent, au plus tôt, que le 15 juillet?

Pourquoi sait-on, dès aujourd'hui, quelle solution M. le procureur général Humbrecht, dans son réquisitoire, proposera aux jurés? Leur demandera-t-il de répondre négativement sur les questions d'assassinat et de meurtre, et affirmativement sur la question subsidiaire de coups et blessures ayant occasionné la mort sans intention de la donner.

La réponse permettra à la Cour de prononcer une peine d'emprisonnement avec application de la loi Bérenger.

La catastrophe des égouts

Le rapport du Parquet de la Seine établit de graves responsabilités

Le Parquet de la Seine a ouvert une enquête sur les effondrements du 15 juin, et M. Wickersheimer, inspecteur général honoraire des mines, fut chargé de faire un rapport au procureur de la République.

La figure publique les parties essentielles de ce rapport inédit, dont voici quelques extraits.

Ce qu'il y a de grave, déclara notamment M. Wickersheimer, c'est que les accidents préliminaires n'ont pas manqué.

Le rapport cite, à cet égard, deux accidents survenus, place Saint-Philippe-du-Roule, le premier le 7 mai, le second le 8 juin.

Avant de ses conclusions avait été transmis à l'ingénieur en chef du service des égouts et de l'assainissement « à toutes fins utiles »

Le drapeau du Pape

Encore un jugement qui ne va pas relever le prestige de la justice française. Le Juge de paix du canton nord de Poitiers a condamné à 5 francs d'amende Mgr Humbrecht, évêque de Poitiers, et à 5 francs d'amende, Mlle Berrier de Woufflet, pour avoir déployé le drapeau du Pape lors des fêtes de Jeanne-d'Arc.

A Limoges

Le jugement dans l'affaire des pourpointiers intendants contre M. l'abbé Maréchal, évêque de Sacré-Cœur de Limoges, pour avoir déployé le drapeau pontifical, devant être rendu ce matin vendredi.

M. Barre, avocat, avait pris des conclusions pour que le jugement, s'il apportait la preuve de la publication de l'arrêt du 15 février 1904, dans la commune de Limoges, et par les soins du maire. Or, le commissaire de police n'ayant pu faire la preuve nécessaire, l'affaire a été renvoyée au 15 août prochain. « Alors, vous avez verbalisé sans avoir rien écrit, un arrêté applicable! »

L'idole renversée

On lit dans la Guerre Sociale ces lignes significatives: « Plus de respect pour les services rendus », pour la talent, pour la vaillance. Léon Bourgeois, lui-même, o sacrilège, n'est plus tabou. En bien! nous devons féliciter nos élus de cette étonnante victoire sur l'hypocrisie. Ils ont contribué à renverser cette idole pourrie du radicalisme. M. Léon Bourgeois.

« Ses services rendus? Le laïque? Lesquels, a-t-il vu? Léon Bourgeois n'a fait autre chose, dans toute sa vie politique, que trahir. Toujours malade par les siens, il se donnait aux adversaires de son parti. Marcher avec Poincaré, avec Godeat, avec Franklin-Bouillon? Jamais de la vie. Ce sont trop petits personnages pour le Bouddha de la rue Pelatine. Avec Poincaré, avec Ribot, avec Briand, soit. Ceux-là au moins ont de l'éducation, de la distinction, du savoir-vivre. Le pape, aux lunettes noires, voulait bien donner sa parole à Briand, au moment de l'armistice, mais sa descendance n'arrête pas le laïque.

« Son talent? Ah bien! vrai; je vous mets au défi de lire sans bâiller son plus récent discours prononcé à Lyon. Je ne parle pas de Solidarité. Pour digérer ce livre, il faut l'estomac d'Hercule. Mais combien de militants radicaux admirent Léon Bourgeois de confiance, par où diable? « Voilà un jugement cruel, mais juste; pour une fois, le « Candida » de la feuille anarchiste a vu clair.

S. Calmette

M. Bienville-Lartin vient de rappeler à M. le conseiller Louis Albaladequi présidera les débats du procès de Mme Caillaux, les termes d'une équivoque en date du 17 août 1907, confirmant celle du 2 mars 1908, qui recommanda aux présidents de s'accorder à ne pas laisser de pénétrer dans les salles d'audience.

« Les seules personnes admises dans l'enceinte de la Cour d'assises sont: les magistrats; les jurés de la session; les témoins, les experts et interprètes de l'affaire, les membres du barreau et les représentants de la presse.

Quant aux dames, elles se voient en principe, implicitement, refusées l'entrée de la salle. C'est dire qu'elles n'adhèrent.

Les pourquoi de la salle des Pas-Perdus

Pourquoi Mme Caillaux, ajoutée à Cécile de Paris, a-t-elle, depuis quelques jours, sur la table de sa « pistole », la liste des noms, professions et adresses des quarante jurés de la deuxième session de juillet?

Régulièrement, cette liste ne devrait lui être signifiée que la veille du jour où Mme Caillaux comparait devant le jury. Qui lui a communiqué cette liste complète que le commun des accusés de la deuxième session de juillet ne connaissent, au plus tôt, que le 15 juillet?

Pourquoi sait-on, dès aujourd'hui, quelle solution M. le procureur général Humbrecht, dans son réquisitoire, proposera aux jurés? Leur demandera-t-il de répondre négativement sur les questions d'assassinat et de meurtre, et affirmativement sur la question subsidiaire de coups et blessures ayant occasionné la mort sans intention de la donner.

La réponse permettra à la Cour de prononcer une peine d'emprisonnement avec application de la loi Bérenger.

La catastrophe des égouts

Le rapport du Parquet de la Seine établit de graves responsabilités

Le Parquet de la Seine a ouvert une enquête sur les effondrements du 15 juin, et M. Wickersheimer, inspecteur général honoraire des mines, fut chargé de faire un rapport au procureur de la République.

La figure publique les parties essentielles de ce rapport inédit, dont voici quelques extraits.

Ce qu'il y a de grave, déclara notamment M. Wickersheimer, c'est que les accidents préliminaires n'ont pas manqué.

Le rapport cite, à cet égard, deux accidents survenus, place Saint-Philippe-du-Roule, le premier le 7 mai, le second le 8 juin.

Avant de ses conclusions avait été transmis à l'ingénieur en chef du service des égouts et de l'assainissement « à toutes fins utiles »